

MERCI!

4 CONSEIL MUNICIPAL

10 COVID-19

14 ENFANCE

LE CARNET DE MARS À MAI

LES NAISSANCES

BEN KHALIFA Sherazade - 01/03

EL BEHRAOUI Jibril - 02/03

SACCA Flavio - 02/03

MALTESE Chiara - 05/03

VERNIER PAYS Nolan - 06/03

NOMICO Emma - 09/03

BRACCIOTTI Éléonore - 11/03

ATEK AMARO Mylann - 11/03

LIATARD Soline - 14/03

PUPUTAUKI Teavanui - 16/03

MALONDA Tylia - 17/03

CADILHAC LAZARE Lou - 17/03

TEKGÜMÜS Nahil - 19/03

PFLIEGER Emma - 19/03

MEVEL Sohan - 19/03

NOUAH Marwa - 20/03

LEOVILLE Camille - 22/03

SANCHEZ Marco - 23/03

CAMPAGNO Louise - 24/03

BERGAMO Sophia - 28/03

ROSELLO Zoé - 29/03



RIBEIRO Maë - 29/03

CORREIA Arthur - 30/03

BUILTEL Ilyana - 31/03

JARNO Aliénor - 01/04

FERTI BENCHETRIT Layza - 01/04

BOURGUIGNON David - 02/04

EL ALLATI Adem - 02/04

POTIN Maddie - 04/04

NEUSCH Diego - 05/04

MATTARD LAVANCHY Arthur - 06/04

SALEM Ounays - 07/04

PARISOT Gabriel - 08/04

MASURE Tom - 08/04

KASMAN Melissa - 10/04

GUISEPPI Maël - 11/04

HÄÏMEUR Nahil - 12/04

ANTINORI Jade - 16/04

AUSECACHE Victoire - 18/04

FIKAIFONU Maylan - 19/04

KHELIFA Souleyman - 21/04

MILLE Myke - 21/04

PORTARO Tina - 24/04

MAJOUKI Adam - 29/04

PETIT Aria - 02/05

SANGUINETTI CRISTINO Ange - 02/05

LEMOINE Charly - 02/05

BRARD Timéo - 04/05

GAILLARD Léon - 16/05

GARAT Paloma - 18/05

KOZAR Kaëly - 19/05

BAUCOLS Dorian - 23/05

GHARBI Yasmine - 26/05

BÉRÉZIAT Noéline - 26/05

ROMEO Eden - 28/05

LADIDI Soan - 29/05

FRENEAUX Anastasia - 29/05

CAMPOS MBONA Malya - 30/05

LES MARIAGES

LATIL Mehdi et EL ALOUANI
Jehane - 14/03

TARASOV Andrei
et GUILLEMOT Hélène - 14/03



OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

- Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens.
- Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr
- Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Syndicat d'initiative de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE
Directrice de la communication : Laurence RIBBE
Rédaction : Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT
et Nadia RAMI

Photos : Robin HACQUARD et Philippe CORBIN
Conception graphique et réalisation : Héroïse HONORÉ
Impression : Imprimerie RICCOBONO
Prochain numéro : Juillet-Août 2020
ISSN n° 1630 - 8247

Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé.
"Fréjus, Le Magazine" est imprimé à 37 000 exemplaires.
Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Chers Fréjusiens,

C'est un réel plaisir de vous retrouver trois mois après la dernière parution "papier" de Fréjus le Magazine. Confinement oblige, nous avons gardé le lien par voie numérique pour vous informer de l'actualité et de toutes les mesures prises au regard du Covid-19.

Le format du magazine reste spécifique ce mois-ci et retrouvera son format habituel pour le numéro de juillet/août.

Aussi déconcertante que soit la pandémie inédite de Covid-19, elle a suscité un formidable élan de solidarité des Fréjusiens et une mobilisation sans faille des professionnels impliqués dans la gestion de cette crise.

Celle-ci n'aura pas seulement rappelé le rôle essentiel de notre système hospitalier et, plus largement, du personnel soignant.

Elle aura été aussi l'occasion d'illustrer l'implication de tous ceux qui assurent au quotidien la continuité du service public. Les forces de l'ordre et de sécurité évidemment. Mais aussi les enseignants, le personnel des écoles qui a continué à accueillir les enfants de soignants, les agents de l'état-civil comme ceux qui assurent au quotidien la propreté de nos villes ou la collecte et le traitement des ordures ménagères. Enfin, je tiens aussi à saluer tous ceux qui ont fait face à la crise au sein des commerces de première nécessité ouverts durant cette période. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés et félicités.

Aujourd'hui, et même si nous devons rester prudents et continuer à appliquer les gestes barrière, la vie "normale" reprend peu à peu ses droits et je m'en réjouis : les plages sont de nouveau accessibles pour le plus grand bonheur des Fréjusiens et les restaurants ont rouvert au début du mois. La Ville a pris plusieurs mesures, dans la limite de ses compétences, pour soutenir les commerçants et artisans touchés par cette crise, et nous continuons à travailler pour que la saison d'été soit la plus réussie possible, afin qu'elle leur permette de reprendre pied économiquement.

Cette crise a quelque peu occulté le résultat des élections municipales du 15 mars. Mais aujourd'hui, depuis le Conseil municipal du 26 mai, la nouvelle équipe que vous avez élue est en place.

Et je tiens en premier lieu à remercier du fond du cœur les Fréjusiens qui nous ont de nouveau accordé leur confiance. Vous pourrez découvrir vos nouveaux élus ainsi que leurs délégations dans le trombinoscope pages 8 et 9.

J'ai également souhaité vous présenter, dans l'interview que vous retrouverez en page 6, les grandes lignes de notre projet pour les années à venir. Améliorer la qualité de vie des Fréjusiens et renforcer l'attractivité et le rayonnement de Fréjus en sont, comme je m'y étais engagé durant la campagne électorale, le fil conducteur.

Soyez assurés que mon équipe et moi-même sommes et resterons pleinement mobilisés, durant les années à venir, au service des Fréjusiens.

David Rachline
Maire de Fréjus

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI

RÉÉLECTION DE DAVID RACHLINE

L'installation du Conseil municipal qui devait se tenir initialement le 21 mars dernier avait dû être reportée en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. C'est donc le 26 mai que s'est tenue la séance d'installation du Conseil municipal visant à élire le maire et ses adjoints. Organisé à huis clos en raison du contexte sanitaire, le Conseil municipal a été retransmis en direct sur le site de la Ville.

Comme le stipule le règlement en la matière, la séance a été ouverte par le doyen de l'assemblée, Pascal Pipitone. Sans surprise, David Rachline a été élu maire avec 36 voix sur 45. Après que Pascal Pipitone lui a remis son écharpe tricolore de premier magistrat, il a pris place pour les six ans à venir à la présidence de l'assemblée. Cette dernière a ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire, au nombre de 17, dont les délégations ont été définies par arrêtés municipaux.

CONFORTER LA DYNAMIQUE DE FRÉJUS

Officiellement investi maire, David Rachline a remercié ses colistiers mais aussi tous les Fréjusiens qui lui ont accordé leur confiance pour les six prochaines années : *« Je voudrais adresser un double merci, à mes colistiers de leur confiance, et aux Fréjusiens. C'est un plaisir de vous retrouver et un honneur d'être réélu »*, a-t-il déclaré.

Ce mandat sera placé sous le signe d'une nouvelle dynamique afin de continuer à faire rayonner Fréjus. Toutefois, à l'aube du déconfinement, les défis sont nombreux et la volonté d'accompagner les commerçants et artisans qui ont été durement éprouvés par la crise est plus forte que jamais. C'est pourquoi, comme il s'y était engagé dès le début du confinement, David Rachline a fait voter des mesures en leur faveur.

Ainsi, le Conseil municipal a adopté des exonérations des redevances d'occupation du domaine public (droits de terrasse et de place) et de loyer sur la période de confinement, et sur celle du redémarrage de leur activité (du 15 mars au 31 mai, voire 30 juin selon les commerces). Ces exonérations représentent un montant global de 435 000€, effort conséquent pour la Ville mais indispensable pour soutenir notre tissu économique en cette période délicate.

RAPPEL DES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

50,61 %
« Fréjus réunie » - David Rachline

18,49 %
« Notre parti, c'est Fréjus » - Emmanuel Bonnemain

12,99 %
« Vivons Fréjus » - Laurence Fradj

7,66 %
« Union des écologistes et de la gauche » - Julien Poussin

7,65 %
« Fréjus Passionnement » - Richard Sert

2,6 %
« Fréjus au cœur » - Michel Nore





AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Afin d'inciter les Fréjusiens à se déplacer en vélo et développer les circulations douces, le Conseil municipal a adopté une délibération visant à verser une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Le montant de cette aide est fixé à 200€ par matériel neuf et par bénéficiaire majeur résidant à Fréjus et ce, sans conditions de ressources. Seuls les vélos à assistance électrique, répondant à la norme NF EN 15194, achetés neufs auprès d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire de la CAVEM à compter du 1^{er} juillet 2020, seront éligibles à cette aide.

Celle-ci sera versée dans le cadre d'une convention conclue entre chaque bénéficiaire et la ville de Fréjus.

OUVERTURE DE TROIS NOUVELLES CLASSES

À compter du 1^{er} septembre 2020, trois nouvelles classes ouvriront dans les écoles afin de faciliter l'apprentissage des petits Fréjusiens : une classe à l'école maternelle Aubanel et deux classes à l'école élémentaire Jean-Giono, dans le cadre du dédoublement des CP et CE1 en réseau d'éducation prioritaire et la mise en place induite des effectifs réduits. Cette mesure, mise en place par l'État, a pour objectif de voir 100% des élèves maîtriser les enseignements fondamentaux à la sortie de l'école primaire (lire, écrire, compter et respecter autrui).

ACQUISITION D'APPARTEMENTS AU SEIN DE LA RÉSIDENCE BEL-AZUR À SAINT-AYGULF

La résidence "Bel Azur", située 710 avenue du Train des Pignes à Saint-Aygulf, fait face à différents problèmes depuis plusieurs temps. Afin de remédier à cette situation, le Conseil municipal a voté l'acquisition de trois appartements de type F1. En parallèle, la Ville étudie la possibilité d'acquérir l'ensemble de l'immeuble, afin d'y réaliser une opération de réhabilitation.

En plus de l'adoption de ces délibérations, le Conseil municipal a procédé aux désignations des élus dans les différents organismes et commissions (par exemple la commission de suivi de site pour le stockage de déchets non dangereux à Bagnols-en-Forêt) mis en place par la loi, ainsi que divers syndicats ou établissements tels que le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Office de tourisme, la Société d'économie mixte de gestion du port de Fréjus (SEM), la régie de stationnement, etc.



Monsieur le Maire, comment interprétez-vous votre réélection dès le premier tour des élections municipales ?

J'en suis particulièrement fier et honoré car cette victoire atteste de la qualité du travail que nous avons réalisé depuis six ans. En cela, c'est une véritable marque de reconnaissance de la part des Fréjusiens. Ils sont parfaitement conscients du bilan qui est le nôtre, donc ils n'ont pas hésité à nous renouveler leur confiance, et je les en remercie. Nous avons déployé beaucoup d'efforts tout au long du premier mandat, dans un contexte budgétaire contraint, sans sacrifier les services à la population et sans augmenter les taux d'imposition. Au-delà de cet aspect tangible, je pense que les Fréjusiens ont été sensibles au caractère de rassemblement et d'ouverture que j'ai souhaité donner au

« RENDRE À FRÉJUS ET AUX FRÉJUSIENS TOUT CE QU'ILS M'ONT DONNÉ »

nouveau Conseil municipal, qui regroupe des talents venus d'horizons divers, mobilisés au service des Fréjusiens.

Comment envisagez-vous ce nouveau mandat et quelles en seront les priorités ?

Ma préoccupation première a été de veiller à ce que le déconfinement se déroule de façon optimale en vue de protéger les Fréjusiens. Ce fut le cas pour nos écoles : j'ai souhaité avoir la garantie que la situation sanitaire évolue positivement avant que les enfants retrouvent le chemin de l'école. Cette réouverture s'est accompagnée naturellement de la reprise des prestations assurées par la ville sur les temps périscolaires : garderie du matin, restauration, accueil périscolaire du soir. En parallèle, les directeurs des écoles ont élaboré des protocoles sanitaires pour l'accueil des enfants au regard du nombre d'enfants accueillis, du personnel enseignant et encadrant présent et de la spécificité des locaux. Cela s'est traduit notamment par un aménagement des salles de classe dans le respect des règles de distanciation en vigueur.

Par ailleurs, toutes les entrées des écoles ont été dotées de distributeurs de gels hydroalcooliques fixés aux murs. En matière de sécurité sanitaire, nous avons fait le



maximum et je resterai particulièrement vigilant sur ce point.

Dans un autre registre, je veille à ce que la saison touristique puisse reprendre dans de bonnes conditions au regard du contexte sanitaire. C'est indispensable pour l'économie locale. Nous devons être aux côtés des acteurs économiques durement éprouvés par le confinement. C'est pourquoi, notamment, le Conseil municipal du 26 mai dernier a voté des exonérations de redevances d'occupation du domaine public (droits de terrasse, droits de place) et de loyers, sur une période allant plusieurs semaines au-delà de la période de confinement, pour leur donner une bouffée d'oxygène. Cela représente un coût important pour la collectivité, mais il est essentiel de soutenir nos acteurs économiques qui doivent faire face à une situation très délicate. Notre budget 2020 en tiendra d'ailleurs compte.

Plus généralement, notre préoccupation constante demeure la qualité de vie des Fréjusiens. Le Pôle Enfance, projet phare de cette année, initié lors du mandat précédent par Julie Lechanteux, Député français au





entre autres, à créer un pôle universitaire et de formation supérieure permettant aux jeunes de poursuivre leurs études sur notre territoire. Continuer à accueillir de nouvelles entreprises est également essentiel, notamment dans les secteurs de la croissance verte, des métiers de la mer, ou encore de la *silver economy* pour des services innovants en faveur des séniors. Enfin, la création de nouveaux équipements structurants, notamment sportifs, me paraît indispensable en vue d'accroître notre attractivité et notre offre (tourisme patrimonial, tourisme vert, etc.), ce qui permettra aussi de sortir progressivement de la saisonnalité et de répondre aux nouvelles attentes touristiques. La culture et le patrimoine sont au cœur de cette réflexion. C'est ainsi, par exemple, que la création d'un nouveau parc arboré est prévue, avenue du XV^e corps, dans le cadre de la mise en valeur de la plate-forme romaine, avec un itinéraire piéton débouchant sur la Villa-Marie.

Quelle vision avez-vous de l'avenir de Fréjus ?

Fréjus doit tout d'abord demeurer une ville agréable accueillante pour tous ses habitants, à travers des projets favorisant la qualité de vie, la poursuite de la rénovation de notre voirie, le renforcement de la propreté comme l'embellissement de nos espaces verts. D'ailleurs, un des mes objectifs est de renforcer la place de la nature en ville. Cela veut dire aussi porter une attention particulière à nos enfants et à nos jeunes, pour les accompagner au mieux, mais aussi, comme je l'ai indiqué, aux plus fragiles.

Ma vision est aussi celle d'une ville attractive et rayonnante. C'est un enjeu clé pour attirer de nouvelles entreprises et donc générer de l'emploi, mais aussi préserver nos commerces de proximité. Par ailleurs, nous devons nous adapter à une concurrence touristique accrue et aux nouvelles attentes des visiteurs, en nous appuyant notamment sur notre riche patrimoine romain. Car Fréjus, station touristique et balnéaire, est aussi une ville d'art et d'histoire.

Fréjus doit aussi être exemplaire en matière de protection de notre environnement. La création d'un nouvel "éco-quartier" sur le secteur des Sables, avec un grand parc, fait partie de cette ambition, tout comme le développement de trames piétonnes et cyclables sécurisées reliant la Base nature, le Port, le front de mer et le centre.

Fréjus est aussi une ville de quartiers et de proximité. Tous les projets qui ont vu le jour au cours de la précédente mandature sont également le fruit de l'implication des Fréjusiens. C'est pourquoi nous souhaitons renforcer le rôle des conseils de quartier, qui sont un lieu essentiel d'échanges. Le développement de notre budget participatif, comme de nos partenariats avec les nombreuses associations de notre ville, sera au cœur de cette démocratie de proximité.

Mais avant tout, une ville où l'on se sent bien, c'est une ville sûre. La sécurité des Fréjusiens est un enjeu majeur sur lequel je suis et serai intransigeant. Nous continuerons à renforcer la sécurité dans tous nos quartiers. La tolérance zéro est notre ligne de conduite depuis 2014, et c'est la seule qui permettra à Fréjus de rester une ville sûre. À cette fin, nous allons notamment poursuivre le renforcement des moyens de la police municipale, déployer de nouvelles caméras de vidéoprotection, installer de nouveaux radars pédagogiques et poursuivre le développement du dispositif "citoyens vigilants".

Tout ceci pourrait se résumer en une volonté : que les Fréjusiens et ceux qui viennent découvrir notre ville y soient le plus heureux possible. C'est le fil conducteur de notre action. Et y contribuer est aussi le meilleur moyen de rendre à Fréjus et aux Fréjusiens tout ce qu'ils m'ont donné.

Parlement européen et ancienne adjointe à l'Enfance et l'Éducation, verra le jour en septembre et nous mettrons également en service la crèche La Nouveleto rénovée et étendue. De nouveaux investissements en faveur de notre attractivité seront réalisés. Je pense notamment au bord de mer et à la poursuite de la redynamisation du centre-ville. Sur ce dernier point, nous avons déjà investi près de 5M€ depuis 2014. Il y a aussi deux aspects qui me tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, une action de fond pour notre environnement. D'ores et déjà, une aide à l'acquisition de vélos électriques a été adoptée en Conseil municipal le 26 mai et le parking Sainte-Croix deviendra prochainement un éco-parking. Ensuite, accompagner les plus fragiles, ce qui demeure une de mes préoccupations majeures, avec des actions de lutte contre l'isolement des séniors ou également en faveur des femmes victimes de violence.

Le changement de présidence à la CAVEM va-t-il avoir un impact sur Fréjus ?

Ce changement initie inévitablement un nouveau départ. Je souhaite déjà saluer l'action de M. Bertora, qui a efficacement apporté sa pierre à l'édifice ces dernières années. Désormais, avec Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël, et l'ensemble des maires et des élus de la CAVEM, nous travaillerons conjointement afin de faire progresser notre territoire, qui regorge de potentialités. C'est pourquoi nous songeons,



La rue de Fleury rénovée

LES ADJOINTS AU MAIRE



Martine PETRUS-BENHAMOU

1^{ère} Adjointe – Affaires culturelles, Patrimoine historique – *Quartier de la Tour de Mare*



Gilles LONGO

2^e Adjoint – Finances et budget, commande publique – *Quartier de Saint-Aygulf*



Carine LEROY

3^e Adjointe – *Quartier Saint-Jean de l'Estérel* – Ressources humaines



Charles MARCHAND

4^e Adjoint – Vie des quartiers – Travaux – Voirie et propreté – Espaces verts et forêt – Risques majeurs



Patrick PERONA

10^e Adjoint – *Quartier Gallieni/Valescure/Madeleine* – Sport



Sonia LAUWARD

11^e Adjointe – Affaires générales – État-civil – Affaires funéraires – Élections – Secrétariat général – Informatique



Thierry SARRAUTON

12^e Adjoint – Affaires juridiques – Évaluation des politiques publiques



Sandrine CREPET

13^e Adjointe – Petite enfance, affaires scolaires et action périscolaire – *Quartier Cais-Capitou*

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Pascal PIPITONE

Conseiller délégué Jumelage et nouveaux arrivants



Mireille LE ROUX

Conseillère déléguée Patrimoine historique (en cas d'absence ou d'empêchement du 1^{er} adjoint)



Marie-Thérèse GATTO

Conseillère déléguée Séniors (en cas d'absence ou d'empêchement du 15^e adjoint)



Dominique VANDRA

Conseillère déléguée Protection animale



Christine MEUNIER

Conseillère déléguée Ressources Humaines (en cas d'absence ou d'empêchement du 3^e Adjoint)



Frédéric CAZALA

Conseiller délégué Vie des quartiers/travaux/Voirie et propreté (en cas d'absence ou d'empêchement du 4^e adjoint)



Didier DALMASSO

Conseiller délégué Agriculture



Mohamed BOURGUIBA

Conseiller délégué Affaires juridiques (en cas d'absence ou d'empêchement du 12^e adjoint)

LES ÉLUS MINORITAIRES



Annie SOLER

Conseillère municipale «Notre parti c'est Fréjus»



Robert ICARD

Conseiller municipal «Notre parti c'est Fréjus»



Eliane SABATIER

Conseillère municipale «Notre parti c'est Fréjus»



Emmanuel BONNEMAIN

Conseiller municipal «Notre parti c'est Fréjus»

V O S N O U V E A U X É L U S



Missima BARKALLAH

Adjointe – Action sociale
Handicap – Politique de la ville
Quartier de la Gabelle



Gérard CHARLIER DE VRAINVILLE

6^e Adjoint – Attractivité du territoire



Brigitte LANCINE

7^e Adjointe – Logement



Christophe CHIOCCA

8^e Adjoint – Tourisme – Animations
– *Quartier de l'Agachon*



Christelle PLANTAVIN

9^e Adjointe – Commerce et artisanat



Cédric HUMBERT

Adjoint – Sécurité publique et
sécurité – Sécurité des plages et
SRP – *Quartier de Villeneuve*



Lydia RIGAILL

15^e Adjointe – *Quartier de Fréjus-
plage – Séniors*



Patrick RENARD

16^e Adjoint – *Quartier de Fréjus-centre
– Quartier de PortFréjus*



Ariane KARBOWSKI

17^e Adjointe – Environnement
– Transport, circulation et stationnement



Michel BOURDIN

Conseiller délégué
Urbanisme



Jean-Louis BARBIER

Conseiller délégué
Domaine public maritime
– Gestion de crise – Affaires militaires



Robert SIMON-CHAUTEMPS

Conseiller délégué Sécurité publique/
prévention (en cas d'absence ou
d'empêchement du 14^e adjoint)



Nelly BONNOT

Conseillère déléguée Action sociale
et handicap (en cas d'absence ou
d'empêchement du 5^e adjoint)



Sylvie CAIETTA

Conseillère déléguée Commerce/
Artisanat (en cas d'absence ou
d'empêchement du 9^e adjoint)



Teslia FIHIPALAI

Conseillère déléguée
Associative (en cas d'absence ou
d'empêchement du 10^e adjoint)



Yoann AGLIO

Conseiller délégué
Traditions fréjusiennes et provençales



Fabien ROUX

Conseiller délégué Équipements
sportifs et sport de haut niveau



Karen BRENDLE

Conseillère déléguée
Tourisme (en cas d'absence ou
d'empêchement du 8^e adjoint)



Imane EL HAKKADI

Conseillère déléguée
Jeunesse (en cas d'absence ou
d'empêchement du 13^e adjoint)



Jean-Luc ÉPURON

Conseiller municipal
«Vivons Fréjus»



Angélique FERNANDES

Conseillère municipale
«Vivons Fréjus»



Laurence FRADJ

Conseillère municipale
«Vivons Fréjus»



Julien POUSSIN

Conseiller municipal
«Union des écologistes de la gauche»



Richard SERT

Conseiller municipal
«Fréjus passionnément»



La place de la Mairie comme on ne l'a jamais vue, y compris en plein cœur de la saison hivernale : une des images fortes de ce printemps 2020, version confinement.

CORONAVIRUS

55 JOURS PAS COMME LES AUTRES...

C'est une période totalement inédite qu'a vécue la planète toute entière ces derniers mois, plus précisément à partir du 17 mars pour notre pays. Une période de confinement que la majeure partie d'entre nous ne pouvait imaginer et n'avait même jamais connue, hors les anciennes générations se remémorant les heures sombres de la 2nde Guerre mondiale. Même la fameuse grippe de Hong Kong de 1969 – dernière pandémie recensée mais très peu connue au final – n'avait pas suscité un tel retentissement médiatique, passant même quasiment inaperçue.

INCENDIES, INONDATIONS... CORONAVIRUS!

L'arrivée du Coronavirus a surpris. Parce qu'il était loin, frappant la Chine avant d'arriver en Italie. Personne n'y croyait vraiment, chahuté entre mille-et-unes informations toutes plus contradictoires les unes que les autres. Masque, pas masque? Dangereux, inoffensif? Jeune, vieux? Mains, touchés, baisers, éternuements, etc.

Les crises, Fréjus en a eu son lot depuis le début du XXI^e siècle, entre incendies et inondations. Au fil des événements, la Ville a appris malgré elle à gérer ces situations pas comme les autres. Malheureusement... et heureusement.

La manière dont ont été appréhendés les derniers épisodes pluvieux de fin novembre 2019 a d'ailleurs été unanimement saluée.

Mais rien à voir avec cette crise sanitaire où à un ordre succède un contre-ordre, où le virus frappe sans prévenir. Et cette fois, Saint-François-de-Paule n'y pourra rien.

Alors, sans s'affoler, la ville de Fréjus a géré la situation. Toujours au chevet de sa population. S'organisant, relayant les informations, éditant à la mi-avril un petit guide pratique du confinement – qui sera suivi du guide du déconfinement un mois plus tard –, proposant aides et solutions pour les personnes les plus fragiles, les familles les plus démunies, les entreprises (grandes, et petites surtout), rappelant sans cesse conseils et conduite à tenir... De l'instauration de la gratuité du stationnement en parking et sur la voirie à la distribution des masques (d'abord chirurgicaux, ensuite en tissu), orchestrée par les élus et agents municipaux...

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES DEPUIS LE 4 JUIN

Pour ne pas augmenter le risque de contamination et éviter cette 2^e vague tant crainte, le maire David Rachline a, dès le premier jour du déconfinement, pris la décision de ne pas rouvrir les écoles. Observant et constatant une rapide et convaincante amélioration de la situation, il a finalement autorisé les jeunes Fréjusiens à retrouver les bancs de l'école, les cours de récréation, les copains, les copines, bref, leur vie sociale à eux...

Le tout, bien évidemment, dans le plus strict respect des règles sanitaires en vigueur (lire notre article page 14).

Entretemps, la Direction de l'Enfance et de l'Éducation aura mis tout en œuvre pour assurer l'accueil des enfants de personnels soignants, puis ceux des parents ne pouvant exercer leur activité professionnelle dans le cadre du télétravail.

... MAIS AUSSI CELLES DES PLAGES

Les Fréjusiens l'avaient réclamée aussi fort, la réouverture de leurs plages... Dès le 11 mai, le maire David Rachline adressait une demande au Préfet du Var, afin que celui-ci déroge au principe d'interdiction d'accès aux rivages édicté par l'arrêté préfectoral du 15 avril, prolongé le 7 mai. Le 15 mai, le Préfet donnait son accord, le conditionnant à l'adoption du concept de plage dynamique. Une semaine plus tard, là encore devant l'évolution positive de la situation et le respect général des Fréjusiens des mesures en vigueur, le maire accordait plus de liberté encore, autorisant bain de soleil et farniente.

PLAGES, BARS, RESTAURANTS, MARCHÉS...

Les étapes suivantes – réouverture des bars et restaurants, des parcs de loisirs, réintégration des commerçants non sédentaires "manufacturés", installations sportives (dont les piscines) à nouveau accessibles... – sont venues naturellement, petit à petit, l'une après l'autre.

La vie a repris. Comme avant. Enfin non... pas comme avant. Différemment. Avec une autre philosophie. Car personne n'oubliera ce printemps 2020, que personne n'aura vu passer finalement...



Accueil des enfants dits "prioritaires", ou encore confection de masques en tissu : il aura beaucoup fallu improviser durant ces 55 jours. Avant la libération fin mai et le retour à la plage.



LE SAVIEZ-VOUS?

Coronavirus, Covid-19, SARS-CoV-2, 2019-nCov : autant de termes qui englobent la pandémie qui vient de frapper le monde. Pour autant, chacun d'entre eux ne revêt pas tout à fait le même sens.

Coronavirus : le terme désigne la famille du virus, où l'on comptabilise un grand nombre de virus qui peuvent provoquer des maladies très diverses chez l'homme.

Covid-19 : c'est la maladie infectieuse respiratoire : "Co" pour corona, "vi" pour virus, "d" pour disease (maladie en anglais), "19" pour l'année d'apparition du virus.

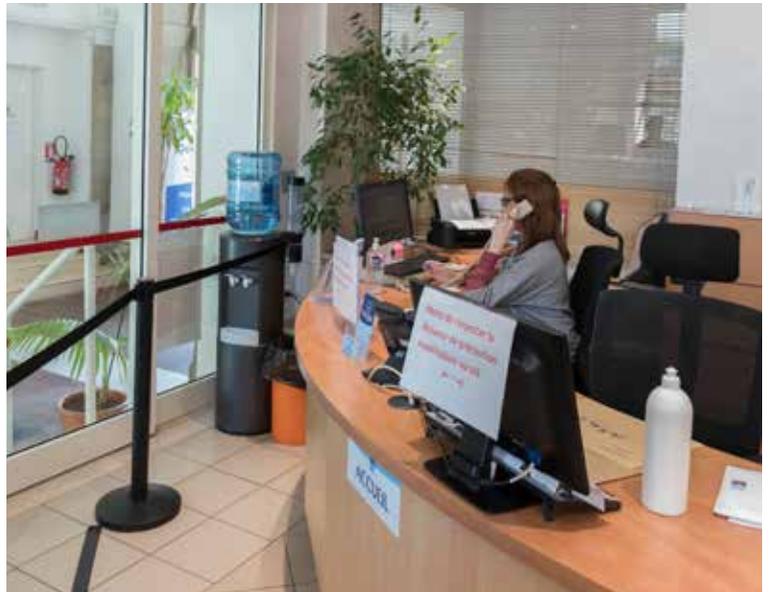
SARS-CoV-2 : le nom scientifique du Coronavirus.

2019-nCov : est l'ancienne appellation utilisée au début de l'épidémie et abandonnée depuis. "2019" pour l'année d'apparition, "n" pour nouveau, "CoV" comme abréviation de Coronavirus.

PENDANT LE CONFINEMENT



Beaucoup de services municipaux auront été mobilisés durant les 55 jours de confinement. Pour assurer la continuité du service public, même dans les conditions particulières qui leur étaient imposées.



APRÈS LE DÉCONFINEMENT



Illustration de quelques événements très attendus au sortir de la période de confinement: la réouverture des marchés ouverts, d'abord alimentaires avant d'accueillir les étals de produits manufacturés, la reprise des écoles, finalement actée les 4 et 8 juin puis enfin la liberté retrouvée d'aller lézarder sur nos plages préférées...



RETOUR EN CLASSE POUR LES ÉCOLIERS...

Certes, le virus n'est pas encore terrassé. Pour autant, les indicateurs, chaque jour meilleurs depuis le début du confinement, ont permis le retour progressif à l'école.

Au premier jour du déconfinement, au sortir de 55 jours marqués en France par le décès de plus de 25 000 personnes, le maire de Fréjus, David Rachline, avait décidé de ne pas rouvrir les écoles comme la possibilité lui en était donnée par les mesures gouvernementales d'alors.

Demeurait opérationnel en revanche l'accueil spécifique réservé aux enfants dits "prioritaires", enfants de personnels soignants, complété par celui des enfants dont les parents ne pouvaient exercer leur activité professionnelle en télétravail.

MOBILISATION DES PERSONNELS MUNICIPAUX ET DU CORPS ENSEIGNANT

Quelques jours plus tard, devant l'évolution très favorable de la crise sanitaire, le premier magistrat annonçait être en mesure de rouvrir les écoles. À la date du 4 juin pour les écoles élémentaires, du lundi 8 juin pour les enfants en grande section de maternelle (petites sections et moyennes sections demeurant reçus dans les conditions de l'accueil des enfants "prioritaires").

Aux côtés des professeurs des écoles, qui avaient assuré des classes distancielles pendant le confinement, les agents de la municipalité, sous l'égide de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation, se sont investis pour permettre l'aménagement des établissements scolaires avec la prise en compte des mesures drastiques de sécurité mises en place au plus haut sommet de l'État.

Nombre limité d'enfants dans les classes (une dizaine en fonction de la configuration des classes), entrées et sorties de classes échelonnées matin, midi, et après-midi, idem pour les récréations, mise à disposition de gel hydroalcoolique, marquages au sol pour la distanciation physique...

UN TIERS DES ÉCOLIERS FRÉJUSIENS

La restauration à base de plats chauds est également assurée par le prestataire partenaire de la Ville, à raison d'enfants maintenus à distance à table, sans possibilité de se lever, servis par les personnels adéquats.

À Fréjus, c'est près d'un tiers des enfants (1500) qui ont ainsi retrouvé le chemin de l'école en cette rentrée pas comme les autres, alors qu'une accélération du déconfinement se précisait à travers un allègement des mesures, notamment dans le cadre du périscolaire (récréation, pause méridienne, repas...).

Car cette variable revêt bien sûr des conséquences économiques pour certaines familles, sans possibilité de reprendre leur activité professionnelle car sans moyens de faire garder les enfants.



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



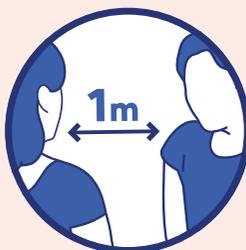
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Fréjus vous dit
merci
de votre dévouement !